

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la cinquante-sixième session ordinaire

1. La cinquante-sixième session de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 17 septembre 2012 à 10 heures**. Elle se tiendra dans le bâtiment M du Centre international de Vienne (CIV) et à l'Austria Center Vienna (ACV), près du CIV².
2. Les séances plénières de la Conférence générale auront lieu dans le bâtiment M, celles de la Commission plénière dans la salle F de l'ACV.
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, après la séance d'ouverture, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être assis à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances de nuit s'avèrent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

B. Consultations précédant la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (**les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012**), des installations pourront être mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est recommandé aux États Membres d'utiliser ces installations en vue de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, le **lundi 17 septembre**. Ceci contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte - le cas échéant - que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion

¹ L'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session ordinaire figure dans les documents GC(56)/1, GC(56)/1/Add.1, GC(56)/1/Add.2 et GC(56)/1/Add.3.

² Voir les plans joints.

suffisamment à l'avance par l'intermédiaire de la Section des services de conférence du Secrétariat. Les demandes doivent être adressées de préférence par courriel au point de contact :

GC-Conference-Services.Contact-Point@iaea.org, ou par télécopie : + 43 (1) 2600 29325. Téléphone : + 43 (1) 2600/21314 ou 21320.

C. Notification de la composition des délégations

5. Les États Membres sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. **Ils doivent le faire en remplissant en ligne les pages d'inscription électronique à la Conférence générale de l'AIEA.** L'adresse d'accès direct au site est : <http://gc-registration.iaea.org>. On peut aussi y accéder par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien IAEA General Conference. Les inscriptions sur internet sont possibles depuis le **lundi 16 juillet 2012**. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site ont été communiqués aux ministres des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'AIEA (gcrs.contact-point@iaea.org), qui proposera des solutions de remplacement. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale³, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même rang qu'il le juge nécessaire.

6. Une liste préliminaire (GC(56)/INF/9 Unofficial Edition) des membres des délégations sera publiée le **lundi 17 septembre 2012** ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat avant le **mercredi 12 septembre 2012**. La liste finale (GC(56)/INF/9) sera publiée le **vendredi 21 septembre 2012**. Elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 17 heures le **mercredi 19 septembre 2012**. Dès qu'elle sera prête, la version électronique de la liste officielle finale sera placée sur le site internet de la Conférence générale.

7. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégations sont priées d'en informer par écrit le Service du protocole (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E75), afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

D. Pouvoirs des délégués

8. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier du Bureau. En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, ils devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le **lundi 10 septembre 2012** au plus tard, et émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas été communiqués avant le **vendredi 14 septembre 2012**, les délégations seront priées de bien vouloir les déposer, dans leur version originale, directement et exclusivement au Bureau des pouvoirs des délégués (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E68), soit le **dimanche 16 septembre 2012**

³ GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

entre 14 h 30 et 18 h 30, soit le *lundi 17 septembre entre 10 heures et 13 heures*. Il convient de noter que les pouvoirs ne pourront être présentés lors de l'inscription à la Porte 1 du CIV.

E. Inscription pour la remise des cartes d'identification

9. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir accéder au CIV. Il convient de noter qu'elle doit être portée en permanence dans les locaux du CIV.

10. Comme mentionné au paragraphe 5, tous les participants doivent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'Agence. Les participants inscrits des délégations des États Membres, qui auront envoyé leur photographie au moyen du lien en ligne requis, pourront retirer leurs cartes d'identification pré-imprimées, dès 9 heures, le *vendredi 14 septembre 2012*, sur présentation d'une carte d'identité valide avec photographie, au bureau d'inscription dans l'enceinte de la Porte 1. Pendant la matinée du *lundi 17 septembre 2012* (de 7 h 30 à 12 heures), les cartes d'identification pourront être retirées dans la zone désignée à cet effet à l'extérieur de la Porte 1 (voir le plan ci-joint), à la suite de quoi les délégués pourront pénétrer dans l'enceinte du CIV par le couloir d'entrée réservé au personnel à la Porte 1 sans avoir à passer les contrôles de sécurité.

11. Les participants inscrits, autres que ceux appartenant aux délégations des États Membres, qui auront envoyé leur photographie, devront passer par l'entrée des visiteurs à la Porte 1, se soumettre aux contrôles de sécurité et récupérer leur carte d'identification au bureau d'information dans l'enceinte de la Porte 1 (voir le plan ci-joint), sur présentation d'une carte d'identité valide avec photographie.

12. Les participants qui se seront inscrits en ligne mais n'auront pas envoyé de photographie devront aussi passer par l'entrée des visiteurs à la Porte 1 du CIV et pourront se rendre directement au bureau des cartes d'identité ONU pour se faire prendre en photo, après avoir passé les contrôles de sécurité.

13. Les participants qui ne se seront pas inscrits sont priés de se rendre aussi à l'entrée des visiteurs à la Porte 1, puis au bureau d'inscription dédié de l'AIEA, où le personnel les guidera dans la procédure d'inscription. Les participants sont instamment invités à profiter de la possibilité de s'inscrire à l'avance les *vendredi 14* et *dimanche 16 septembre 2012*, afin d'éviter tout encombrement le lundi matin *17 septembre 2012*. Les horaires d'ouverture pour les inscriptions/la délivrance des cartes d'identification à la Porte 1 du CIV sont les suivants :

Vendredi 14 septembre	9 heures – 17 h 30
Dimanche 16 septembre	14 h 30 – 18 h 30
Lundi 17 septembre	7 h 30 – 18 heures
Mardi 18 au vendredi 21 septembre	8 heures – 17 h 30

14. Les participants à la Conférence générale sont priés de retirer leur carte d'identification en personne. Les représentants des missions permanentes, dûment autorisés par le représentant permanent ou le chargé d'affaires, auront néanmoins la possibilité de retirer la carte d'identification de leur chef de délégation respectif. Les missions permanentes peuvent également prendre leurs dispositions pour retirer les cartes d'identification pour la Conférence générale de tous les membres de leur délégation le *vendredi 14 septembre 2012* ou le *dimanche 16 septembre 2012*, aux heures indiquées au paragraphe 13 ci-dessus. Dans ce cas toutefois, la personne chargée de retirer ces cartes devra a) être en possession d'une autorisation appropriée, signée par le représentant permanent ou le chargé d'affaires, et b) assumer l'entière responsabilité de la distribution des cartes à tous les membres de sa délégation. **Une fois retirés, les cartes d'identification ne peuvent être ni retournées au bureau des inscriptions ni réimprimées.**

15. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant le **lundi 10 septembre 2012** pourront s'inscrire simultanément pour les réunions du Conseil et pour la session de la Conférence générale à la Porte 1 du CIV avant de se rendre au bureau des cartes d'identité.

F. Documents

16. Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC56/Documents/index.html>. Il leur est demandé de profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence. Chaque délégation est instamment priée de se rendre au Service des documents (CIV, salle **F-152**), au plus tard le **vendredi 14 septembre 2012**, pour indiquer, sur l'imprimé prévu à cet effet, les documents publiés durant la session dont elle pourrait avoir besoin. Si cela n'est pas possible, les délégations devront s'adresser au Service des documents au 1^{er} étage du bâtiment M, soit le **dimanche 16 septembre 2012 entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le **lundi 17 septembre 2012**.

17. Avant l'ouverture de la session, un jeu complet des documents de la Conférence générale déjà publiés sera mis à la disposition de chaque délégation sur demande. Tous les documents publiés pendant la session, y compris le journal de la Conférence générale contenant le programme quotidien et d'autres avis, seront également disponibles au stand des documents au 1^{er} étage du bâtiment M.

18. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

G. Discussion générale - liste des orateurs

19. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le **lundi 17 septembre 2012**, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2863). Comme le document GC(56)/INF/1, publié le 11 mai 2012, en a informé les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 11 juin 2012 ; un tirage au sort a eu lieu ce même jour à 11 heures afin de déterminer l'ordre des orateurs des États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste⁴. Depuis, les noms des États Membres qui ont demandé à être inscrits sur la liste des orateurs sont ajoutés dans l'ordre où ces pays en ont fait la demande. Il convient de noter cependant que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

20. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle des séances plénières du

⁴ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

bâtiment M (au 1^{er} étage). Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.

H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

21. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la « Rationalisation des travaux de la Conférence générale », que celle-ci a approuvées en 1998, les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à **15 minutes**, en s'en tenant aux questions essentielles qu'ils souhaitent aborder afin d'éviter des séances prolongées ou des séances du soir.

22. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de la Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes du système des Nations Unies.

23. Pour faciliter l'interprétation et la distribution publique des déclarations à faire pendant la discussion générale, celles-ci devraient être communiquées à l'avance au bureau du fonctionnaire des conférences.

24. Toute déclaration d'un État Membre déposée au bureau du fonctionnaire des conférences sera, dès que possible, mise à disposition telle quelle sur le site de l'AIEA (www.iaea.org), sous format PDF et audiovisuel, à moins que sa distribution ne soit limitée par cet État Membre. Dans ce cas, ceci devrait être clairement indiqué sur la déclaration. Des exemplaires du texte intégral (dans la langue d'origine tel qu'il aura été déposé au bureau du fonctionnaire des conférences dans la salle des séances plénières du bâtiment M) pourront également être mis à la disposition des États Membres qui en feront la demande au bureau des services aux délégations (salle M0E23, bâtiment M, rez-de-chaussée). Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels.

I. Langues de travail et interprétation

25. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues de travail. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans l'une de ces langues.

26. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail.

J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2013, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

27. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs du 5 juin 2012 demandant que la Conférence générale approuve un objectif de 88 750 000 dollars pour les contributions des États Membres au FCT pour 2013, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2013) a été envoyée aux États Membres. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle ils annoncent leurs contributions au FCT avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.

28. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions facilite grandement la planification et l'organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la prochaine session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document informant les délégués des montants des contributions que des États Membres auront promises⁵. Comme ce document sera mis à jour quotidiennement pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle des séances plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M, et fera établir les mises à jour de ce document.

29. Les États Membres qui sont à même de verser des contributions au FCT moitié en dollars et moitié en euros sont invités à le faire, car cela permettra au Secrétariat d'équilibrer les décaissements prévus au titre du FCT et facilitera la gestion de ce fonds au profit des États Membres.

30. L'administrateur responsable et son équipe seront également disponibles dans la salle MOE67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire et à toutes les autres contributions, et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote.

K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

31. Le Forum scientifique a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, il aura pour thème : « *Besoins alimentaires futurs : relever les défis à l'aide des applications nucléaires* ». Le programme proposé pour les discussions, qui se dérouleront les **18 et 19 septembre 2012**, figure à l'annexe 1 du présent document. Elles auront lieu dans la salle E1 (ACV).

32. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

33. Le Forum scientifique est ouvert au public. L'inscription peut se faire à l'adresse suivante : <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC56/ScientificForum/>.

⁵ L'an dernier, le document correspondant a été distribué sous la cote GC(55)/22.

L. Réunions concernant la coopération technique

34. Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA, ainsi que les représentants des États Membres parties à l'ARASIA et des États Membres de la région Europe, tiendront des réunions.

35. Les dates et lieux de ces réunions concernant la coopération technique sont les suivants :

RCA : Vendredi 14 septembre, de 9 heures à 17 h 30
Salle M4, rez-de-chaussée du bâtiment M

ARASIA : Mardi 18 septembre, de 9 heures à 13 heures
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

ARCAL : Mardi 18 septembre, de 15 heures à 18 heures
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

AFRA : Jeudi 20 septembre, de 10 h 30 à 13 h 30
Salle M7, rez-de-chaussée du bâtiment M

Réunion de la région Europe : Jeudi 20 septembre, de 15 heures à 16 h 30
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

36. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale et pour examiner des questions ou des problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la Conférence générale.

M. Réunion de hauts responsables de la réglementation

37. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire et radiologique, et de sûreté du transport et des déchets radioactifs aura lieu **jeudi 20 septembre 2012 de 9 heures à 17 h 30**. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe 2 du présent document.

38. La réunion aura lieu dans la **salle E2 (ACV)**. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : + 43 (1) 2600-22696 ; Mél. : D.Delattre@iaea.org).

39. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

N. Forum INSAG : Évaluation des progrès de la sûreté nucléaire dans le monde

40. Le Forum INSAG 2012 examinera les progrès réalisés vers un renforcement de la sûreté nucléaire dans le monde après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi de la TEPCO. Il prendra la forme d'une table ronde entre membres invités dirigée par M. Richard Meserve, président de l'INSAG, pendant laquelle l'assistance aura amplement l'occasion de participer.

41. Le forum se tiendra le *lundi 17 septembre 2012, de 14 heures à 16 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

O. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale

O.1. Visite des Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf

42. Les délégués (ou les personnes désignées par eux) pourront visiter les Laboratoires de l'Agence à Seibersdorf le *jeudi 20 septembre 2012.*

43. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, ces laboratoires contribuent aux programmes de l'Agence grâce à des activités dans les domaines de la vérification nucléaire et des applications nucléaires : sélection par mutation, sécurité sanitaire des aliments, production et santé animales, gestion des sols et de l'eau, technique de l'insecte stérile, spectrométrie nucléaire et accélérateurs, dosimétrie des rayonnements et contrôle radiologique de l'environnement terrestre. Ils servent aussi de centre de formation dans ces domaines pour des scientifiques de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services de contrôle de la qualité des mesures d'analyse et de radiométrie et des applications des rayonnements.

44. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), le *mercredi 19 septembre 2012*, avant 12 heures. Pour des raisons de logistique et de sécurité, les visiteurs devront utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'Agence. Le nombre de places disponibles est limité à 58. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 8 h 50, le *jeudi 20 septembre 2012*. Le retour au CIV se fera vers 13 heures.

O.2. Visite du Centre des incidents et des urgences

45. Le *mercredi 19 septembre 2012, à 15 heures*, et le *jeudi 20 septembre 2012, à 14 heures*, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Centre des incidents et des urgences (IEC) de l'Agence, situé au CIV. L'IEC a pour rôle de coordonner les interventions en cas d'incident ou d'urgence nucléaire ou radiologique et de promouvoir l'amélioration de la préparation et de la conduite des interventions par les États Membres. Ses activités, son infrastructure et ses procédures de communication seront présentées lors de la visite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M à 14 h 45 le *mercredi 19 septembre 2012*, et à 13 h 45 le *jeudi 20 septembre 2012*. La durée prévue de chaque visite est de 1 heure.

O.3. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique

46. Le *mardi 18 septembre 2012*, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, situé au CIV. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme sur les ressources en eau, une formation à des scientifiques d'États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. La visite se déroulera de 14 heures à 15 heures. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 13 h 50. En raison de l'espace limité, 30 personnes au plus pourront effectuer la visite.

O.4. Visite du Laboratoire d'essai homologué pour le contrôle radiologique individuel

47. Les *mardi 18 septembre 2012, mercredi 19 septembre 2012* et *jeudi 20 septembre 2012*, de 13 heures à 14 heures, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'essai homologué pour le contrôle radiologique individuel, situé au CIV.

48. Les services de surveillance et de protection radiologiques évaluent l'exposition professionnelle du personnel de l'AIEA et des experts sous contrat due à des sources externes et à l'incorporation de radionucléides, et ils fournissent une assistance aux États Membres par le biais de bourses et de conseils techniques. La visite inclut le laboratoire d'anthroporadiométrie et d'autres laboratoires, par exemple ceux des analyses d'urine et de spectrométrie gamma, alpha et bêta.

49. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M. En raison de l'espace limité, 20 personnes par jour au maximum pourront effectuer la visite.

P. Manifestations organisées et/ou coparrainées par le Secrétariat de l'Agence à l'occasion de la session de la Conférence générale⁶

P.1. Présentation des traités

50. Le Secrétariat organise une présentation des traités à l'occasion de la cinquante-sixième session ordinaire de la Conférence générale pour promouvoir l'adhésion universelle aux traités multilatéraux ayant trait à la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire et la responsabilité en matière de dommages nucléaires dont l'Agence est dépositaire.

51. La présentation aura lieu le *lundi 17 septembre 2012* et le *mardi 18 septembre 2012, de 9 heures à 18 h 30, dans la salle M0E69, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

52. La liste des traités qui seront présentés, un bref aperçu de leurs objectifs et de leurs principales dispositions, et des informations sur les procédures relatives à la présentation peuvent être consultés sur le site web de l'Agence (<http://ola.iaea.org/OLA/treaties/multi.asp>).

P.2. Réunion d'information pour les OIG et les ONG

53. Une réunion des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale sera organisée le *lundi 17 septembre 2012, à 17 heures, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.3. Formation théorique et pratique en sécurité nucléaire

54. Cette manifestation vise à sensibiliser les États aux nouveautés introduites l'année précédente dans le domaine de la formation théorique et pratique à la sécurité nucléaire, et en particulier à la création du Master européen sur la sécurité nucléaire, à la mise en place d'un réseau de centres d'appui à la sécurité nucléaire et d'une assistance en la matière en faveur des États souhaitant mettre sur pied de tels centres.

⁶ On trouvera de plus amples informations sur les réunions, discussions, tables rondes et réunions d'information organisées pendant la Conférence générale, ainsi que des informations supplémentaires sur les diverses manifestations organisées par des États Membres, dans le journal de la Conférence générale. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans d'affichage du bâtiment M.

Elle permettra de présenter des exemples de cours organisés par l'intermédiaire de l'Agence et se déroulera le *mardi 18 septembre 2012, de 8 h 30 à 9 h 30 dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.4. Élaboration d'un code de conduite sur le recyclage des métaux

55. Cette présentation a pour objet d'informer les États Membres de cette initiative importante et de permettre au Secrétariat d'obtenir des informations en retour de ces derniers. Elle aura lieu le *mardi 18 septembre 2012 de 9 h 45 à 10 h 45 dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.5. Forum sur une production responsable d'uranium

56. Ce forum, qui prendra la forme d'une table ronde réunissant des fonctionnaires du Secrétariat et des représentants des États Membres, permettra de présenter les perspectives de l'industrie, des gouvernements et des responsables de la réglementation sur certains défis à venir pour le secteur de la production d'uranium, notamment la perspective de mettre en service de nouvelles mines pour répondre à la demande des marchés à court et à long termes. Il se tiendra le *mardi 18 septembre 2012, de 14 heures à 15 heures, dans la salle M0E79.*

P.6. 15^e anniversaire du Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire (FORO)

57. La célébration du 15^e anniversaire du Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire et la première séance plénière de cette année (membres du Forum : Argentine, Brésil, Chili, Cuba, Espagne, Mexique, Pérou et Uruguay) se dérouleront le *mardi 18 septembre 2012, de 10 h 30 à 13 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.7. 2^e Forum de coopération des organismes exploitants

58. Le Forum permettra de recenser et de mettre en commun les expériences récentes, les facteurs pertinents et les approches qui, du point de vue des propriétaires-exploitants, influent sur les améliorations de la sûreté et de la performance, ainsi que les stratégies à long terme qui se dessinent après l'accident de Fukushima. Organisé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire, il se déroulera le *mardi 18 septembre 2012, de 15 h 30 à 18 heures dans la Bibliothèque, salle F0146, au 1^{er} étage du bâtiment F.*

P.8. Examens par des pairs et services consultatifs comme outils de détermination des besoins

59. La réunion a pour objet de sensibiliser les États Membres aux avantages que présentent les services consultatifs de l'Agence pour la détermination des besoins et des mesures à prendre dans le domaine de la sécurité nucléaire. Elle mettra aussi en exergue les résultats des missions du Service consultatif international sur la protection physique (IPPAS) en France et au Royaume-Uni. Elle aura lieu le *mardi 18 septembre 2012 de 11 heures à 12 heures dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.9. Compte rendu d'événements survenus durant des expositions médicales

60. Cette manifestation a pour objet d'examiner i) l'importance d'assimiler les enseignements tirés des événements radiologiques survenus en médecine afin d'améliorer la sûreté des patients et ii) les possibilités de mettre les informations en commun dans la pratique par le biais des systèmes internationaux de notification volontaire mis en place par l'Agence à des fins d'enseignement dans les procédures d'intervention et en radiothérapie. Elle aura lieu le *mardi 18 septembre 2012, de 12 h 45 à 14 h 45, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.10. L'énergie nucléaire pour la sécurité énergétique

61. Compte tenu de la demande énergétique croissante, en particulier dans les pays en développement, et de la diminution des réserves de pétrole, l'énergie nucléaire peut avoir un rôle à jouer au XXI^e en tant que source d'énergie électrique à faible émission de carbone. Cette manifestation passera en revue les questions de politique énergétique et les conditions d'un développement durable de l'électronucléaire tout en permettant des échanges de vues entre pays primo-accédants et États Membres expérimentés. Elle mettra aussi en évidence les travaux que mène le Département de l'énergie nucléaire dans l'intérêt des États Membres. Elle aura lieu le *mardi 18 septembre 2012 de 13 heures à 15 heures dans la Bibliothèque, salle F0146, au 1^{er} étage du bâtiment F.*

P.11. Défis à relever et nouveaux aspects du concept de défense en profondeur dans les centrales nucléaires à prendre en considération

62. Cette manifestation s'intéressa à l'idée que l'on se fait actuellement du concept de défense en profondeur pour les centrales nucléaires et à ses applications. Elle aura aussi pour objet de déterminer les tendances à venir et les possibilités d'élaborer ce concept plus avant, ainsi que les défis à relever et les applications dans les activités internationales de sûreté nucléaire. Elle se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 8 h 30 à 10 h 15, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.12. Renforcement de la viabilité de l'énergie nucléaire à l'échelle mondiale - Réunion d'information consacrée au Projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO)

63. Cette manifestation, qui prendra la forme d'une table ronde réunissant des fonctionnaires du Secrétariat et des représentants des États Membres, donnera aux délégués de la Conférence générale des informations sur les nouvelles activités de l'INPRO mises en œuvre au titre du plan d'action INPRO pour 2012-2013 et sur la planification du programme pour les deux années suivantes (2014-2015). Elle permettra en particulier de passer en revue les scénarios et les stratégies à long terme d'énergie nucléaire à l'échelle mondiale. Des représentants d'États Membres mettront aussi en avant des perspectives nationales, leur participation à des activités INPRO liées à des initiatives nationales destinées à mettre en place des systèmes durables d'énergie nucléaire et les avantages qui en ont été retirés. La manifestation aura lieu le *mercredi 19 septembre 2012 de 9 h 30 à 11 heures dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.13. Service d'examen SEED (Site et conception basée sur les événements externes) du Centre international pour la sûreté sismique (ISSC)

64. Cette manifestation vise à donner aux États Membres un aperçu du service d'examen SEED et de la manière dont il peut répondre à leurs besoins. Ce service fournit une assistance en matière d'infrastructure de sûreté et de mise en valeur des ressources humaines et couvre l'évaluation de sites et la conception d'installations nucléaires à l'épreuve des risques externes, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine. Elle se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 10 h 30 à 12 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.14. Approches intégrées du perfectionnement du personnel nucléaire

65. Lors de cette manifestation, des universités et d'autres établissements d'enseignement d'États Membres mettront en commun leur expérience du travail en réseau et de la collaboration à l'échelle internationale, de l'intégration et de la sensibilisation du public. Elle devrait présenter un intérêt particulier pour les 'pays primo-accédants' et se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 11 h 30 à 13 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.15. Rôle et exigences des nouveaux propriétaires-exploitants des pays lançant un programme électronucléaire

66. Durant cette manifestation, de futurs propriétaires-exploitants expliqueront comment se préparer à la mise en route de leur première centrale nucléaire, en insistant sur l'engagement en faveur de la sûreté, la création de capacités et la coopération avec les pays fournisseurs. Les diverses étapes d'un programme électronucléaire seront abordés, y compris la délivrance de licences et la construction ainsi que les interactions avec le gouvernement et les vendeurs. Il sera aussi question de la capacité des exploitants et du soutien que l'Agence leur apporte en matière de création de capacités. Elle se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 13 heures à 14 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.16. Réunion d'information sur les effectifs de l'Agence : s'engager pour l'AIEA

67. Un exposé sera présenté sur la situation actuelle des effectifs de la catégorie des administrateurs du Secrétariat, sur les initiatives concernant les sources de recrutement, sur les stratégies visant à attirer des candidats venant de tous les États Membres, en particulier des pays en développement, ainsi que sur les efforts du Secrétariat pour accroître la représentation des femmes. Elle sera suivie d'un débat général sur la manière dont les États Membres et le Secrétariat peuvent coopérer pour assurer à l'Agence le personnel possédant les plus hautes qualités pour l'aider à atteindre ses objectifs. Elle aura lieu le *mercredi 19 septembre 2012, à 13 heures, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.17. Contraintes mondiales au déclassement et à la remédiation de l'environnement

68. Cette manifestation, qui fait suite à une manifestation similaire ayant eu lieu en 2011, aidera à évaluer les causes qui sont à l'origine de retards dans la mise en œuvre de projets de déclassement et de remédiation de l'environnement à travers le monde et les solutions potentielles. Elle aura lieu le *mercredi 19 septembre 2012, de 13 h 30 à 15 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.18. Établissement d'une infrastructure de sûreté pour les pays lançant un programme électronucléaire

69. La présentation donnera un aperçu général et offrira aux participants l'occasion d'acquérir une expérience pratique du matériel connexe en utilisant les postes de travail dédiés qui seront installés dans la salle. Elle se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 14 heures à 15 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.19. Table ronde sur la création de capacités pour la sûreté nucléaire

70. Les États Membres seront sollicités pour donner leurs avis et un retour d'information sur le concept de création de capacités de l'Agence et les activités qu'elle a entreprises pour appuyer son Plan d'action sur la sûreté nucléaire. Ils seront aussi encouragés à mener des auto-évaluations de leurs activités de création de capacités en faveur de la sûreté nucléaire. Cela aidera l'Agence à mieux cibler ses futures activités de création de capacités pour la sûreté nucléaire destinées à combler les lacunes actuelles dans

les États Membres. Elle se déroulera le *mercredi 19 septembre 2012, de 15 h 15 à 17 heures, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.20. Développement énergétique durable après Rio+20 : Appui de la Section de la planification et des études économiques aux États Membres

71. Le rôle capital que joue l'énergie dans le processus de développement est reconnu dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), lequel souligne l'importance d'un accès à des services énergétiques modernes pour tous basés sur un bouquet énergétique incluant des sources d'énergie renouvelables ainsi que d'autres technologies avancées et à faible émission. Les activités menées par la Section de la planification et des études économiques dans le cadre de son programme de travail aident les États Membres à appliquer des décisions en matière d'énergie. La manifestation donnera un aperçu des étapes récemment franchies et des nouvelles initiatives en ce qui concerne les outils de planification énergétique et la création de capacités ainsi que l'analyse énergie-économie-environnement dans le développement énergétique durable. Elle aura lieu le *mercredi 19 septembre 2012, de 15 h 30 à 17 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.21. Cérémonie de remise du Master européen ès sciences en génie nucléaire

72. Le Directeur général adjoint chargé du Département de l'énergie nucléaire, accompagné de représentants de l'Association du Réseau européen de génie nucléaire (ENEN), remettra leur diplôme de Master européen ès sciences en génie nucléaire à 24 lauréats. La cérémonie se déroulera le *jeudi 20 septembre 2012, de 13 heures à 15 heures, dans le foyer M02, au bâtiment M.*

P.22. Apprentissage mobile : modules de téléformation mobile pour spécialistes de la médecine radiologique

73. La présentation portera sur les travaux menés par la Division de la santé humaine de l'Agence pour élaborer des modules souples d'enseignement mobile en temps réel (y compris des webinaires) auxquels les États Membres peuvent accéder par le biais d'ordinateurs de bureau, d'ordiphones, de iPppareils et de tablettes. Elle aura lieu le *jeudi 20 septembre 2012, de 9 h 30 à 11 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.23. PACT : Créer des partenariats contre l'épidémie de cancer

74. Sept ans après sa création, le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT) accueillera une manifestation destinée à donner aux États Membres un bref aperçu du rôle du PACT, de ses réalisations, des problèmes rencontrés et des enseignements tirés. La présentation permettra aussi d'étudier de nouvelles propositions et des orientations futures pour aider les États Membres à revenir à un faible et intermédiaire à lutter contre le cancer. Elle aura lieu le *jeudi 20 septembre 2012, de 11 h 15 à 12 h 45, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.24. Laboratoire des applications nucléaires à Seibersdorf : retour sur 50 ans d'activité et perspectives d'avenir

75. La présentation donnera aux États Membres des éléments d'information sur les travaux importants effectués par le Laboratoire des applications nucléaires de l'Agence. Unique dans le système des Nations Unies, ce laboratoire procure des avantages en termes de mise en valeur des ressources humaines et de R-D aux États Membres. La présentation mettra aussi en avant la nécessité d'appuyer et d'améliorer ses installations. Elle aura lieu le *jeudi 20 septembre 2012, de 13 heures à 14 h 40, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.25. Évaluation globale nationale des ressources en eau : Projet de l'AIEA relatif à l'accroissement de la disponibilité d'eau (IWAVE)

76. La manifestation mettra en valeur les travaux accomplis dans le cadre de l'IWAVE et comprendra une exposition visant à informer sur les pays qui participent à ce projet (par le biais d'une cloison publicitaire, de dérouleurs, de brochures, d'un diaporama). Elle aura lieu le *jeudi 20 septembre 2012, de 14 h 45 à 16 h 15,0 dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.26. Réseau d'intervention et d'assistance (RANET) : Expérience de son utilisation pour fournir une assistance internationale

77. La présentation qui portera sur le Réseau d'intervention et d'assistance (RANET) permettra aussi d'échanger des données d'expérience importantes sur la fourniture d'une assistance internationale d'urgence par le biais du RANET et d'encourager les États Membres à s'affilier à ce réseau. Elle se tiendra le *jeudi 20 septembre 2012, de 9 heures à 12 heures, dans la salle M0E79.*

P.27. La technologie nucléaire pour un avenir durable

78. Cette manifestation est destinée à informer les États Membres sur la présence de l'Agence à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), sur les résultats de la conférence et sur la contribution de l'Agence au développement durable. Elle aura lieu le *jeudi 20 septembre 2012, de 16 h 30 à 18 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.28. Forum de coopération en matière de réglementation : Aider les États Membres à créer des organismes de réglementation de l'électronucléaire effectivement indépendants et solides

79. Cette manifestation a pour objet de donner une vue d'ensemble des activités menées dans le cadre du Forum, y compris les résultats, les enjeux et les enseignements tirés depuis sa création en 2010. Les membres du Forum donneront leurs points de vue sur ces activités. Le Forum a pour objet de faciliter et de promouvoir la coordination, la collaboration et l'échange de connaissances et de données d'expérience dans le domaine réglementaire entre les États Membres ayant des activités électronucléaires et de faciliter effectivement l'acheminement des ressources depuis les États Membres qui souhaitent procurer une aide vers ceux qui mettent en place des organismes de réglementation de l'électronucléaire effectivement indépendants et solides. La manifestation aura lieu le *vendredi 21 septembre 2012, de 9 heures à 13 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.29. Atelier technique sur l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi de la TEPCO organisé par le gouvernement japonais

80. Dans le cadre de cette manifestation, le gouvernement japonais donnera d'autres informations sur l'impact de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima Daiichi, ainsi que sur les efforts qu'il fait pour en atténuer les conséquences. Une équipe d'experts japonais de haut niveau fera des présentations et répondra aux questions. Cette manifestation, coparrainée par l'Agence, se déroulera le *lundi 17 septembre 2012, à 16 h 30, dans la salle E2 de l'ACV.*

P.30. Séance plénière du Forum des organismes d'appui technique et scientifique

81. Le Forum des organismes d'appui technique et scientifique a été créé en tant que plate-forme consacrée aux questions de mise en place de l'infrastructure de sûreté nucléaire afférentes à l'appui technique et scientifique. L'adoption du Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire a encore plus mis en lumière la nécessité d'un tel forum. La séance plénière a pour objet d'informer sur la structure et les

méthodes de travail du forum ; de rendre compte de l'état d'avancement de ses activités basées sur le plan de travail défini à la première réunion du Comité directeur ; de promouvoir plus avant le forum auprès des pays qui sont intéressés par la coopération des organismes d'appui technique et scientifique comme les pays primo-accédants et ceux qui sont en train de mettre sur pied une capacité d'appui technique et scientifique ; et d'inviter les organismes d'appui technique et scientifique à s'affilier au forum. Elle aura lieu le *mardi 18 septembre 2012, de 15 heures à 18 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.31. Séance plénière du Réseau de sûreté nucléaire en Asie (ANSN)

82. La séance plénière de l'ANSN a pour objet de favoriser la création d'une infrastructure de sûreté pour les programmes électronucléaires dans les États Membres et la création de capacités dans la région grâce à un fort engagement des hauts responsables dans les États parties à l'ANSN, de servir de lieu de décision à un niveau élevé et de faciliter la formulation de stratégies nationales en rapport avec la mise en œuvre de la « Vision de l'ANSN pour 2020 », et d'offrir un cadre pour l'examen des besoins et des perspectives ainsi que pour la diffusion et la mise en commun des bonnes pratiques et des réalisations. Elle se tiendra le *mercredi 19 septembre 2012, de 14 heures à 17 heures, dans la salle M0E79, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

P.32. Réunion des États côtiers et des États expéditeurs

83. La réunion servira de cadre à des discussions sur la communication entre États expéditeurs et côtiers. Elle traitera de la communication sur le transport international et examinera les recommandations de la conférence d'octobre 2011. Organisée en application des résolutions de la Conférence générale, elle sera accueillie cette année par l'Irlande. Bénéficiant de l'engagement de l'Agence, elle aura lieu le *mercredi 19 septembre 2012, de 14 h 30 à 16h 30, dans la salle M6, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

Q. Expositions et présentations

84. On trouvera des informations concernant certaines présentations, notamment des présentations faites par des États Membres et le Secrétariat, dans le manuel à l'intention des délégations⁷ et le journal de la Conférence générale.

R. Services en technologie de l'information

R.1. Service d'assistance en TI

85. Pendant la Conférence générale, la Section des services clients de la Division de la technologie de l'information (TI) de l'AIEA assurera un service d'assistance en TI. Ce service, qui sera installé dans la salle M0E24 au rez-de-chaussée du bâtiment M, pourra être joint par téléphone au poste 27222.

R.2. Courrier électronique externe et internet

86. Des ordinateurs seront mis à la disposition des délégués souhaitant accéder à l'internet et au courrier électronique dans les espaces internet au rez-de-chaussée du bâtiment M.

⁷ Voir par. 91.

87. Des postes de détection de virus seront disponibles pour que tout matériel portable soit exempt de virus. Ils pourront aussi être utilisés pour accéder au contenu de clés USB et de CDROM/DVD.

88. Les délégués qui auront leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès sans fil à l'internet disponibles dans le bâtiment M et au foyer F de l'ACV. Le point d'accès sans fil 'VIC' est librement accessible. En outre, un point d'accès sans fil dédié pour les délégués seulement, 'VIC Guest', est protégé par un mot de passe ; celui-ci sera inscrit au dos des cartes d'identification des délégués.

R.3. Services « Aide aux délégués »

89. Un service « Aide aux délégués » sera à la disposition de ces derniers pour leur apporter un soutien en matière de documentation dans la salle M0E23 au rez-de-chaussée du bâtiment M. Le personnel en place équipé d'ordinateurs facilitera les services afférents aux documents comme la rédaction, le formatage et l'édition dont les délégués pourraient avoir besoin.

R.4. Diffusion sur internet

90. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet et seront accessibles via le site de l'Agence (www.iaea.org).

S. Informations générales

91. Pour plus de commodité, un manuel à l'intention des délégations, donnant des renseignements utiles sur la Conférence, le Secrétariat, les installations et les services, sera publié en format de poche. Les participants sont priés de le conserver sur eux pendant la durée de la Conférence générale.

S.1. Entrée des voitures officielles dans le CIV

92. Les dispositions prises pour l'entrée des véhicules des délégations dans le CIV sont expliquées sur le plan des points d'entrée et de dépôt des délégués ci-joint. Les véhicules enregistrés des missions permanentes pourront stationner comme d'habitude. Toutefois, en raison du nombre limité de places de stationnement au CIV, les véhicules non enregistrés ne seront autorisés à y pénétrer que pour déposer ou rechercher les délégués. Les badges d'accès de couleur rouge destinés aux voitures officielles avec chauffeurs des délégués ont été envoyés aux États Membres le 31 juillet 2012. Des badges supplémentaires sont disponibles au Service du protocole (A2878).

93. Des places de stationnement prépayées seront mises à disposition à l'ACV, près du CIV.

S.2. Économat du CIV

94. Conformément à l'Accord de siège entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Autriche, les **chefs** des délégations des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. Ces cartes peuvent être retirées au Service du protocole (bureau A2878) jusqu'au **jeudi 13 septembre 2012** ou au bureau d'inscription, Porte 1 du CIV, les **vendredi 14, dimanche 16 et lundi 17 septembre 2012**. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, prière de s'adresser au Service du protocole, bureau M0E75 au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Forum scientifique 2012

BESOINS ALIMENTAIRES FUTURS : RELEVER LES DÉFIS À L'AIDE DES APPLICATIONS NUCLÉAIRES

Vienne (Autriche)
18-19 septembre 2012

Programme

Mardi 18 septembre 2012

- 10 h – 12 h *Séance I* : Ouverture
- 12 h – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 17 h *Séance II* : Besoins alimentaires futurs : Accroître la production alimentaire
- 18 h – 20 h Réception au restaurant du VIC

Mercredi 19 septembre 2012

- 10 h – 12 h 30 *Séance III* : Besoins alimentaires futurs : Assurer la protection des aliments
- 12 h 30 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 h 40 *Séance IV* : Besoins alimentaires futurs : Améliorer la sécurité sanitaire des aliments
- 16 h 45 – 17 h Clôture

CINQUANTE-SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION

**Austria Center Vienna (ACV)
Salle E2, rez-de-chaussée**

20 septembre 2012

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 20 septembre	
9 h – 9 h 15	Allocution d'ouverture
9 h 15 – 10 h 30	Observations liminaires du président Séance I : Meilleures pratiques en matière de planification des opérations de remédiation <ul style="list-style-type: none"> • Normes de sûreté de l'AIEA applicables à la remédiation • Implication des parties prenantes • Application du principe d'optimisation
10 h 30 – 11 h	Pause café
11 h – 12 h 30	Séance II : Problèmes propres aux opérations de remédiation <ul style="list-style-type: none"> • Remédiation des anciens sites de production d'uranium • Remédiation d'autres sites contaminés par des activités antérieures • Remédiation post-accidentelle à grande échelle • Remédiation post-accidentelle à petite échelle
12 h 30 – 14 h	Pause déjeuner
14 h – 15 h	Table ronde : Processus général de prise de décisions pour la planification des activités de remédiation
15 h – 15 h 30	Pause café
15 h 30 – 17 h	Séance III : Enjeux réglementaires dans le domaine de la sécurité nucléaire <ul style="list-style-type: none"> • Protection intégrée des installations nucléaires : protection physique, cyberprotection et protection de l'information • Interactions avec d'autres parties prenantes de la sécurité nucléaire • Problème de la transparence en sécurité nucléaire
17 h	Résumé du président

IAEA General Conference 2012 OVERVIEW PLAN

Opening hours of Gates:

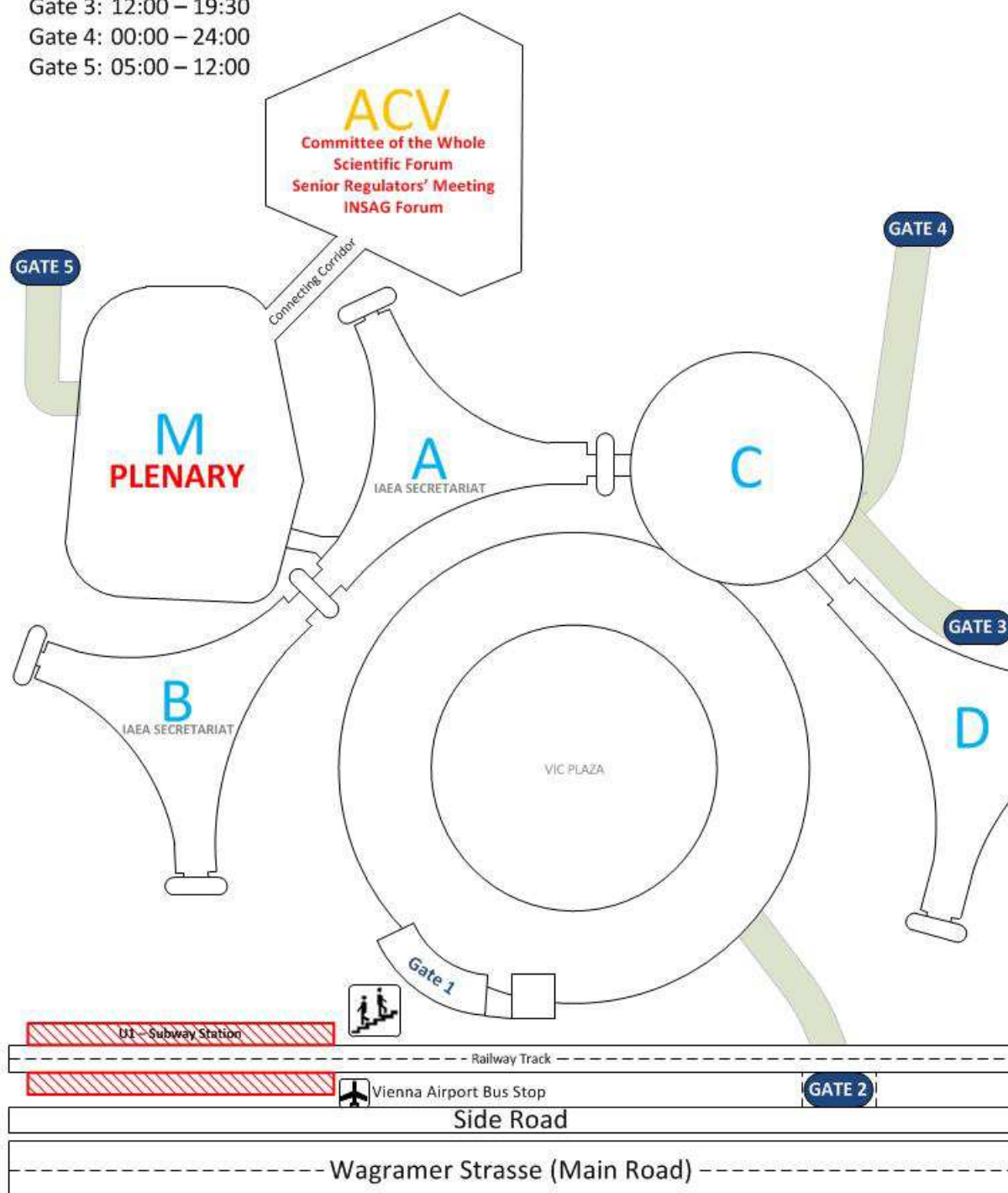
Gate 1: Open 24 hours

Gate 2: 07:30 – 19:00

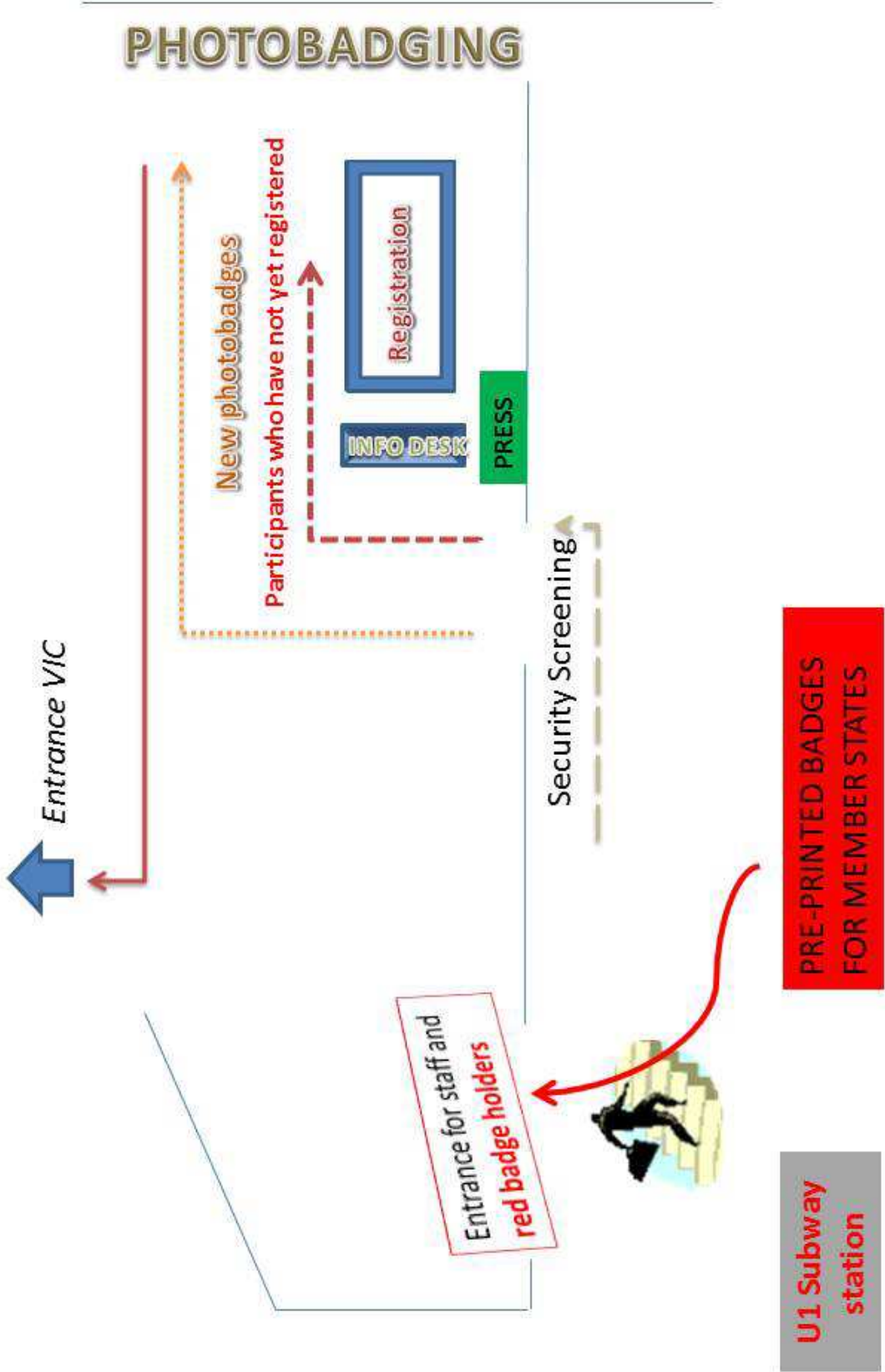
Gate 3: 12:00 – 19:30

Gate 4: 00:00 – 24:00

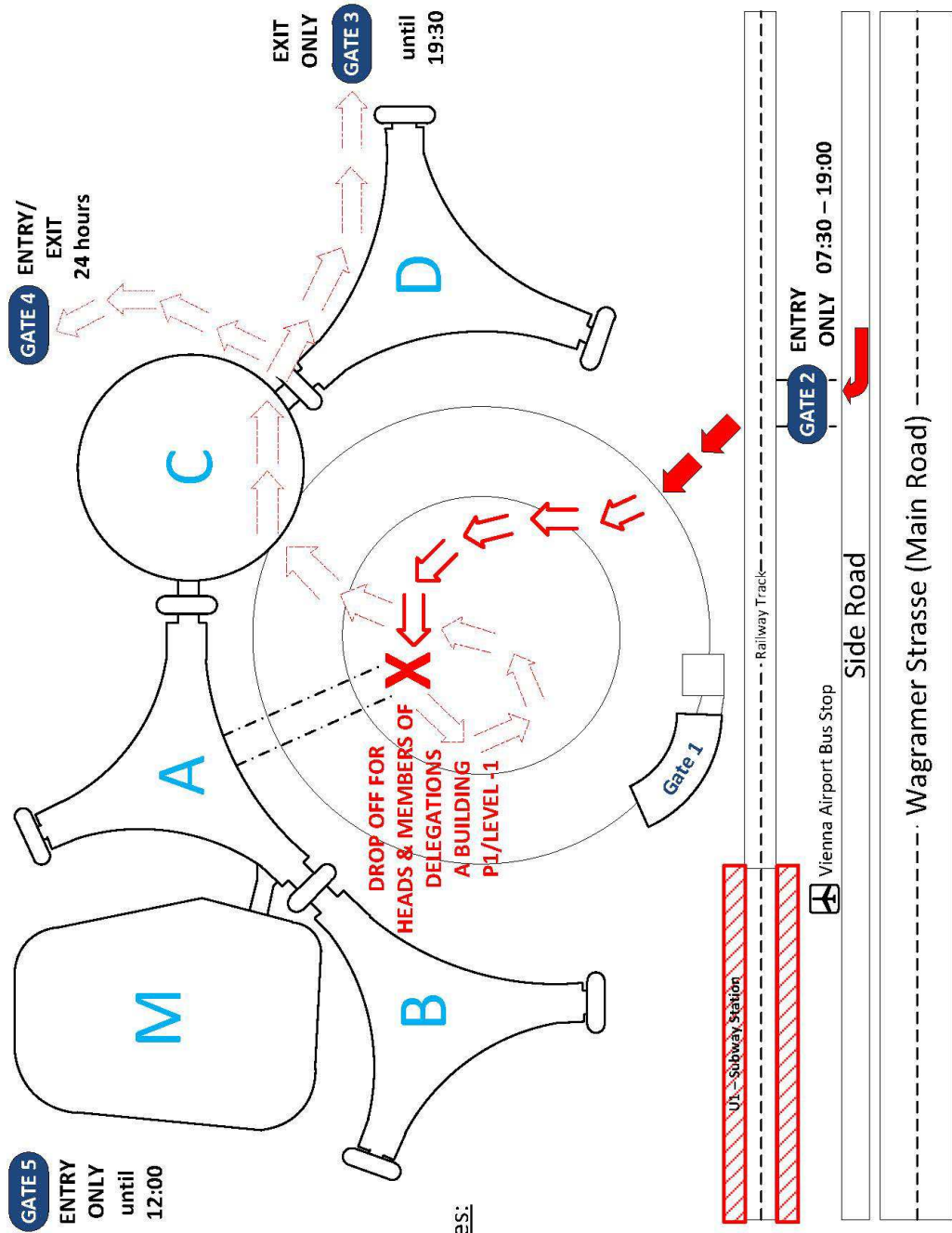
Gate 5: 05:00 – 12:00



GENERAL CONFERENCE 2012 REGISTRATION AT GATE 1



IAEA General Conference 2012 DELEGATIONS' ENTRY AND DROP OFF POINTS



Opening hours of Gates:

- Gate 2: 07:30 – 19:00
- Gate 3: 12:00 – 19:30
- Gate 4: 00:00 – 24:00
- Gate 5: 05:00 – 12:00